



Entraide et solidarité AF 447

Association Loi 1901 (Siret 517 490 728 00014 - APE : 9499Z)

Maison des associations, 22 rue Deparcieux – BL 91-75014 Paris

Tél : +33 6 78 64 79 69

Courriel : Entraide@asso-af447.fr

Site Web : www.asso-af447.fr

Présidente : Danièle Lamy

Allocution de la présidente à la cérémonie du 1^{er} juin 2024

Chères familles, cher(e)s ami(e)s,

Au nom de l'association « Entraide et solidarité » AF447, née dans le sinistre cortège de douleurs de la catastrophe aérienne du vol Rio-Paris disparu au milieu de l'Atlantique dans la nuit du 1^{er} juin 2009, j'adresse mes remerciements les plus chaleureux à Monsieur Samaké, représentant la mairie du 20^{ème} arrondissement de Paris.

Nous sommes profondément sensibles à la sollicitude et l'attention qu'elle porte à la cérémonie d'hommage aux victimes de cette tragédie dont il faut rappeler qu'elle fut la plus grande catastrophe aérienne de l'aviation civile française : 228 passagers : hommes, femmes, enfants, équipage, 32 nations réunies dans cette nuit fatale, aucun survivant.

Monsieur Samaké, élu conseiller de Paris et délégué au maire du 20^{ème}, procèdera à la lecture des noms de nos chers disparus gravés pour l'éternité dans le marbre de la stèle. Nous lui en sommes vivement reconnaissants, nous n'avions pas la force morale de prononcer vos noms de douleur.

Qu'il me soit permis également d'associer à ces remerciements M. Monguillon, représentant Air France, dont j'ai pu et peux toujours apprécier l'humaine attention et la diligence qui accompagnent mes requêtes dans la maintenance matérielle et fleurie de la stèle et l'organisation de la cérémonie d'hommage.

Hommage à vous, innocentes victimes d'une terrible tragédie pourtant annoncée.

Nous vous assurons que ce mot « mémoire » incrusté en lettres de feu sur les deux parois vitrées dressées dans le jardin des Deux Frères à Rio et au Père Lachaise à Paris ne reste pas une vaine construction de l'esprit mais s'unisse au mot de justice.

Fidèle à ce devoir qui nous hante depuis quinze ans, en dépit de la sidération dans laquelle une inconcevable décision prononcée au Tribunal Correctionnel de Paris nous a plongés, nous poursuivons notre combat afin que jaillisse dans toute sa force un jugement d'objectivité, d'apaisement et de conscience retrouvée.

Que tous nos efforts de conviction convergent vers ce but ultime : celui qu'un jugement équitable ne reste pas un rêve inaccessible.

Concluons sur cette parole de l'académicien Jean D'Ormesson :

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. »

Je vous remercie, familles et institutionnels, pour votre écoute.

Danièle Lamy